

ANAPHORE NOMINALE ET RELATIONS DE COHERENCE : LE CAS DE *TOUT N*

Clément KOAMA

Université Nazi Boni, Burkina Faso

koama.c@u-naziboni.bf

Résumé : Il est impossible de garantir la compréhension d'un texte sans assurer par divers moyens la continuité de la chaîne référentielle. La perception de la cohérence, principale caractéristique du texte, procède du pouvoir interprétatif du lecteur, si bien que cohérence et anaphore se révèlent étroitement liées. Le présent article est une réflexion sur le fonctionnement morphosyntaxique et sémantique de l'expression référentielle anaphorique *tout N*. Il a pour objectif de déterminer le type d'anaphore que permet de construire ce syntagme nominal, ainsi que le sens de l'orientation du processus anaphorique entre la « partie » et le « tout », en prenant appui sur la relation de cohérence qui lie ces deux entités. La réflexion a abouti à l'affirmation du caractère non figé du sens du processus d'anaphorisation et de l'existence d'une relation de généralisation entre les « parties » et le « tout ».

Mots-clés : anaphore nominale, orientation anaphorique, relation de cohérence, définitude, indéfinitude

NOMINAL ANAPHORA AND COHERENCE RELATIONS: THE CASE OF *TOUT N*

Abstract: It is impossible to guarantee the comprehension of a text without ensuring by various means the continuity of the referential chain. The perception of coherence, the main characteristic of the text, comes from the interpretative power of the reader, so much so that coherence and anaphora are found to be closely linked. This article is a reflection on the morphosyntactic and semantic functioning of the anaphoric referential expression *all N*. Its objective is to determine the type of anaphora that this noun phrase allows to construct, as well as the direction of the orientation of the anaphoric process between the "part" and the "whole", by relying on the relation of coherence which links these two entities. The reflection resulted in the affirmation of the non-fixed character of the meaning of the process of anaphorization and of the existence of a relation of generalization between the "parts" and the "whole".

Keywords: nominal anaphora, anaphoric orientation, relation of coherence, definitude, indefinitude

Introduction

Cet article est l'approfondissement d'une étude réalisée il y a quelque temps sur certains emplois incohérents du SN *toute chose* dans la presse

burkinabè (Koama, 2016). Le problème était lié à la non-distinction des statuts anaphorique et exophorique du syntagme, situation qui laisse voir des difficultés d'interprétation sémantique et des ambiguïtés sur le plan morphosyntaxique. Il est question d'évaluer pour *tout N* employé comme expression référentielle endophorique, la thèse selon laquelle la relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique « roule » toujours du tout vers la partie (Kleiber *et al.*, 1993). Une observation de cette orientation du processus anaphorique peut être faite à travers l'exemple (1) cité par ces auteurs et dans lequel « plafond » est bien une anaphore méronymique avec pour antécédent « pièce ».

(1) J'ai jeté un coup d'œil dans la pièce. Le plafond était très haut.

Mais qu'en est-il d'un SN comme « tous vices » dans l'énoncé (2) ci-après, aisément analysée comme une reprise de la série de noms tels que médiocrité, laxisme et paresse ?

(2) Tout être doit tenir en mépris la médiocrité, la corruption, le laxisme, la paresse, tous vices qui avilissent le genre humain.

Avons-nous affaire à une véritable anaphore ? Dans l'affirmative, quel type d'anaphore nominale construit-on avec *tout N* ? Dans quel sens s'oriente la relation entre antécédent et expression anaphorique ? Nous postulons que la nature plurielle du SN et sa sémantique totalisante imposent au processus anaphorique l'orientation partie-tout et qu'il s'établit entre l'antécédent et l'expression anaphorique une relation de généralisation. Après un rappel des notions théoriques qui sous-tendent la référence par anaphore, nous ferons une synthèse des fondements de l'orientation tout-partie du processus anaphorique, avant de montrer ce qui met en doute le sens unique pour le SN *tout N* en emploi anaphorique.

1. Concepts préliminaires

Parmi les notions servant de socle théorique à l'étude, la cohérence (ses règles et ses modalités de mise œuvre) figure en bonne place. L'analyse du fonctionnement référentiel de *tout N* commande une présentation des propriétés et de la typologie de l'anaphore nominale.

1.1 Expressions référentielles et relations de cohérence

Le texte n'est pas une simple juxtaposition de phrases. Il est caractérisé par la cohérence, qualité qui ne se réduit pas à l'usage des marques cohésives. Au-delà de la cohésion, il faut mettre en œuvre des « opérations inférentielles et, singulièrement d'inférences de liaison, portant conjointement sur le contenu du donné discursif, la situation dans laquelle il est communiqué et les connaissances d'arrière-plan des sujets » (Charolles, 1995, p. 137). La cohérence est tributaire de sa réception et de son interprétation qui a partie liée avec la pertinence. Elle s'apprécie donc en termes de degré, influencée par les savoirs d'arrière-plan, sur lesquels s'appuie son établissement, et par le nombre de niveaux inférentiels nécessaires à son recouvrement. L'atteinte de la cohérence exige un

recours aux expressions référentielles. À côté de la relation, de la progression et de la non-contradiction, Charrolles cite la répétition (la nécessité de reprendre) parmi les règles de cohérence. La répétition est une condition nécessaire à l'assise de la cohérence. Les moyens linguistiques qui rendent possible sa réalisation sont nombreux : substitution lexicale, pronominalisation, inférence. C'est le contexte dans lequel intervient le recours à l'anaphore. Dans les réflexions sur la cohérence, la question de la référence est une préoccupation majeure, en ce qu'elle guide le locuteur ou le lecteur dans l'interprétation des segments du discours.

Dans une unité de discours, les expressions anaphoriques s'analysent à partir d'une relation de cohérence sur la base de laquelle s'intègrent les unités en présence. Selon Cornish (2006), c'est à Hobbs que l'on doit la description classifiante des relations de cohérence. Ce dernier répartit en deux grandes catégories les relations de cohérence : les relations coordonnantes (parallèle, élaboration) et les relations subordonnantes, constituées spécifiquement de l'explication (conséquence-cause), de la circonstance, du contraste, de l'exemplification et de la généralisation. La classification des relations dans les catégories repose sur le contenu des unités corrélées. Les relations de subordination établissent un rapport de dominance tandis que les relations de coordination traduisent l'égalité entre les éléments inférables, une absence de hiérarchie. Le recours aux connecteurs est proposé comme moyen de détermination de la nature de la relation de cohérence. Il s'agit de se demander quel serait le connecteur le plus approprié pour relier les deux propositions. Ainsi, *parce que* ou *car* révélerait une relation d'explication, *de même* une relation de parallèle, *par exemple* une relation d'exemplification, *mais* celle de contraste. Cette solution est confrontée à l'absence de relation terme à terme connecteurs-relations de cohérence. Les connecteurs peuvent avoir parfois plusieurs fonctions cohésives. Cette limite ne met pas pour autant en cause son utilité dans l'analyse des rapports en termes de relation de cohérence.

1.2 Typologie de l'anaphore nominale

L'anaphore étant définie comme « toute reprise d'un élément antérieur dans un texte » (Riegel *et al.*, 2016, p. 1029), son interprétation suppose l'identification préalable du segment de discours dont elle dépend. Il s'agit de mettre en relation deux entités de manière à permettre l'interprétation de la seconde à sa mise en connexion avec la première. Contrairement à l'exophore, l'anaphore tire sa validité dans le discours. Cette conception de l'anaphore s'est révélée simpliste face à certaines situations telles que les ellipses constatées dans certaines constructions. En effet, on distingue différentes procédures de référence textuelle particulières, où l'anaphore est appréhendée comme un phénomène mémoriel et cognitif. Ainsi, pour Kleiber (2011, p. 29) « l'anaphore devient un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou « déjà manifeste dans la mémoire immédiate ». Sa résolution fait appel à la mémoire et à la compétence interprétative du lecteur ou de l'interlocuteur. L'anaphore nominale prend la forme du syntagme nominal, tout comme son

antécédent. Comme le rappelle Sana (2017, p. 25), les groupes nominaux anaphoriques peuvent référer à deux types d'anaphores sémantiquement distinctes : l'anaphore fidèle (totale) « dont la tête est identique à celle de l'antécédent » et l'anaphore infidèle, SN « dont la tête est différente de celle de l'antécédent tout en maintenant une relation d'identité avec le référent ». Le rapport établi entre les deux entités peut reposer sur l'hypéronymie ou la synonymie selon les propriétés sémantiques de l'expression anaphorique et l'antécédent. Il y a également l'anaphore conceptuelle qui est indexée non sur une expression référentielle particulière, mais plutôt sur une interprétation d'ordre attributive prédicative existentielle, comme dans la chaîne suivante : *Pierre, Jean et Marie partent en ville. La fine équipe fera régner la terreur. La fine équipe* reprend un segment qui n'apparaît pas qu'implicitement dans le contenu de l'expression anaphorique, qui peut se révéler être le résumé d'une phrase, d'un syntagme nominal, d'une partie du texte qui précède. Terminons par l'anaphore associative qui est un type particulier d'anaphore nominale infidèle dans laquelle le lien s'établit entre deux expressions référentielles distinctes, mais réunies grâce à notre connaissance du monde. Il s'agit d'une anaphore non coréférentielle (indirecte), caractérisée par le fait qu'elle « soulève des questions multiples non seulement sur la référence de l'antécédent et de l'expression anaphorique, mais également sur l'expression explicite ou implicite de chacun de ses éléments constitutifs » (Sana, 2017, p. 26). Elle renvoie ainsi à la notion de pontage inférentiel selon laquelle dans la distinction entre information donnée et information nouvelle, le système de représentation des connaissances prend le relais, lorsque l'analyse linguistique ne suffit pas à l'attribution d'un référent à une anaphore. C'est pourquoi cette anaphore bénéficie d'un traitement particulier en matière d'interprétation. Les anaphores associatives peuvent être locatives (restriction de la localisation spatiale), actanciennes (relations de prédication), fonctionnelles (exercice d'un rôle dans un ensemble) ou métonymiques (une partie d'un tout).

2. Fondements de l'orientation tout-partie

La plupart des analyses tendent à montrer que le processus argumentatif dans une anaphore associative est de type inductif, allant du particulier au général, de la partie au tout (Salles, 2010). Kleiber *et al.* (1993) postulent au contraire l'orientation inverse (tout-partie). L'ordre dans une anaphore associative « mène du référent antécédent appréhendé comme un "tout" ou un ensemble au référent de l'expression anaphorique appréhendé comme une "partie" ou un ingrédient du tout » (Kleiber *et al.*, p. 139). L'anaphore associative procède d'une référence indirecte dans laquelle on a l'introduction d'un nouveau référent par le biais d'un référent précédemment introduit. Le nouveau correspond à la partie tandis que le tout est représenté par « le référent qui sert à déterminer ce nouveau référent » (Kleiber *et al.*, p. 140). Pourtant il existe des énoncés tendant à infirmer cette orientation unique du tout vers la partie : *Le feuillage est touffu, mais l'arbre donnera quand même beaucoup de fruit*. Le référent de la partie (feuillage) est introduit avant celui du tout (arbre). On devrait alors conclure au caractère non figé de l'ordre des termes, l'orientation inverse étant

possible. Mais Kleiber *et al.* expliquent plutôt le doute sur l'orientation tout-partie par l'absence de difficultés à interpréter l'enchaînement inverse (partie-tout). Or, « en matière d'anaphore, la compréhension ou l'accessibilité au référent, contrairement à ce qui est souvent affirmé, ne suffit pas » (G. Kleiber *et al.*, 1993, p. 143). Ils convoquent un argument logique fondé sur le sens de l'implication reliant l'antécédent et l'expression anaphorique. Si dire *Paul a adopté un animal. Le chat/ce chat est malpropre* est une construction que le souci de cohérence n'autorise pas, au contraire de *Paul a adopté un chat. L'animal/cet animal est malpropre*, c'est en raison de l'absence d'un lien inférentiel allant de l'animal au chat. C'est parce que le référent est un chat que animal et chat peuvent co-référencer (*X est un animal* suppose *X est un chat*). L'aspect à ne pas perdre de vue est le fait que « l'expression anaphorique ne peut installer une information sur le référent qui ne se trouverait pas déjà installée par l'expression antécédent » (Kleiber *et al.*, 1993, p. 144). L'enchaînement, pour être approprié, doit satisfaire la contrainte selon laquelle l'information apportée par l'expression anaphorique doit être inférable de la mention antérieure.

La définitude de l'antécédent apporte une nuance et une précision à ce qui précède. Défini, l'antécédent « apparaît comme un référent connu autrement que par son appartenance à une classe de N, de telle sorte que l'information – nouvelle ou non pour l'interlocuteur – peut être acceptée comme étant en somme une information disponible ou inférable à partir de la présentation définie – ou particulière – faite du référent » (Kleiber *et al.*, 1993, p. 145). Pour un antécédent indéfini cependant, les seules inférences disponibles sont celles liées à son appartenance à une classe de N. C'est ce qui rend inapproprié un enchaînement comme celui-ci : *Paul est allé voir un avocat. Cet avocat de 35 ans est réputé*. En partant d'exemples comme *La porte était ouverte. Sophie entra dans la maison*, Kleiber *et al.* attirent l'attention sur le fait que l'ordre seul ne suffit pour faire de la partie l'antécédent et du tout l'expression anaphorique. La raison en est que la partie doit nécessairement avoir une présentation définie. La détermination indéfinie rend l'enchaînement inapproprié (**Une porte était ouverte. Sophie entra dans la maison*). En faisant passer le tout avant la partie, on retrouve une construction appropriée avec une présentation indéfinie de l'antécédent : *Sophie entra dans une maison. La porte était ouverte*. Kleiber et ses collègues en concluent que la définitude du tout ne tire pas son origine de l'introduction de la partie. Le tout est l'expression qui détermine la partie. L'inversion de l'ordre est impossible. Ils en font la démonstration par le recours à la question « *quel N ?* », pour identifier le référent dénoté. En considérant l'enchaînement ci-dessous, on pourrait poser la question *quelle voiture ?*, mais pas *quels pneus ?* La raison est que les pneus sont définis par la voiture : *Les pneus étaient lisses. La voiture a dérapé*.

3. Propriétés anaphoriques de *tout N*

L'usage de l'anaphore est sous-tendu par une relation lexicale. La résolution des anaphoriques consiste en l'identification d'une relation de cohérence, ainsi qu'en sa mise en œuvre dans l'intégration des unités corrélées. Pour le cas de *tout N*, une prise en compte ses caractéristiques sémantiques et morphosyntaxiques est nécessaire à la détermination des types d'expressions

référentielles et de relations de cohérence.

3.1 Spécificités sémanticosyntaxiques

Tout partage avec *chaque* et *tout + dét* la fonction d'expression de la totalité. Ces quantificateurs ne peuvent pas être repris par le pronom extractif *en* et sont tous « pourvus du trait comptable ». (Kleiber, 2011, p. 142). La présence de *tout* dans le SN objet de l'étude rend complexe son analyse dans la mesure où ce déterminant se situe, en fonction de l'emploi, entre singulier et pluriel, entre défini et indéfini (Koama, 2016). En effet, dans certains emplois, « le singulier et le pluriel sont sémantiquement équivalents », donnant ainsi « la possibilité de saisir l'entité de manière partitive ou de manière globale » (Koama 2016, p. 28). Des analyses comme celles de Flaux et Van de Velde (1997, p. 33) laissent voir que *tout N*, expression référentielle endophorique, est sémantiquement plus proche de *tous les N* que de *chaque N* :

« Les exemples d'équivalence entre chaque N et tous les N sont [...] si nombreux qu'il est exceptionnel de trouver des cas où ces expressions ne sont pas interchangeables. C'est ce qui nous a amenées à penser que c'était avec *tous les N* et non avec *tout N* qu'il fallait comparer *chaque N* ».

Pour cerner le fonctionnement référentiel de *tout N*, « moins simple qu'il n'y paraît » selon Flaux (2008, p.10), il faut s'interroger sur sa définitude ou son indéfinitude. Il a les propriétés de l'indéfini lorsque qu'elle renvoie à un ensemble ouvert d'éléments disjoints. Dans une phrase comme *Toute présence alentour le ravissait*, il est impossible de dresser exhaustivement la liste des éléments susceptibles de compléter l'unité lexicale *présence*, si l'on supprime le déterminant *tout* (la présence de). *Tout N* est défini, et par ricochet anaphorique, s'il se rapporte plutôt à un ensemble fermé qu'un élément du cotexte permet d'identifier et de délimiter. C'est pourquoi, il est possible d'affirmer qu'« une expression anaphorique est nécessairement définie, dans la mesure où elle vise des éléments que le destinataire peut aisément identifier » (Koama, 2016, p. 130). Pour Charolles et Choï-Jonin (cités par Koama, 2016), si les SN indéfinis sont inaptes à l'emploi anaphorique, c'est parce qu'ils « servent à installer dans le discours des entités inédites » (1995, p. 43).

3.2 Type de relation et orientation

S'il n'est pas possible pour une expression référentielle indéfinie d'être anaphore, et si un SN défini, référant à un ensemble clos introduit précédemment est anaphorique, le doute sur le caractère anaphorique de *tout N* ne se justifie pas. Dans la phrase qui suit, le SN *toutes personnes* reprend à la fois historiens, journalistes et hommes politiques, dont il révèle le trait sémantique commun, être une personne (relatif à l'espèce humaine) par opposition à une chose par exemple.

(3)

La rencontre a réuni historiens, journalistes, hommes politiques, **toutes personnes** accoutumées à rechercher les causes profondes d'un évènement.

Il en va de même des énoncés avec *toutes choses*, expression anaphorique,

généralement utilisée dans ce type de construction. Dans l'exemple ci-après, ce qui est *préjudiciable*, c'est la double insuffisance : celle des espaces pédagogiques et celle du matériel didactique.

(4)

Les salles de cours sont en nombre insuffisant, tout comme le matériel didactique (livres, vidéo et rétro projecteurs, etc.), **toutes choses** qui sont préjudiciables à la qualité de la formation.

L'accord en nombre se fait en tenant compte de la multiplicité des antécédents et la relation avec ces derniers range le SN dans la définitude. Celle-ci met donc en évidence le caractère anaphorique du SN. Il est loisible de remarquer que le SN n'accepte pas sémantiquement le singulier qui lui aurait donné une valeur indéfinie. Le pluriel s'impose dans la mesure où le SN (toutes personnes, toutes choses) récapitule tous les types de profils et les phénomènes préalablement évoqués dans la chaîne référentielle. Le pluriel auquel le SN anaphorique est soumis, ainsi que l'information supplémentaire apportée, permet d'envisager l'omission du déterminant *tout* en (2), sans rien perdre du point de vue du sens :

(5)

Tout être doit tenir en mépris la médiocrité, la corruption, le détournement, le laxisme, la paresse, **vices** qui avilissent le genre humain.

De même, si le SN est au singulier, le déterminer par tout serait sémantiquement inapproprié :

*(6)

Particulièrement loquace lorsqu'il s'agit de débats sur la gouvernance publique, il a réussi le tour de force de conserver son siège au sein de la nouvelle Assemblée nationale après la fin du mandat du CNT, le Conseil national de Transition. ***Toute chose** qui accroît inmanquablement son influence sur la scène publique.

Il faut plutôt une expression anaphorique (pronominale ou nominale), débarrassée du quantificateur tout, comme ci-après.

(7)

Particulièrement loquace lorsqu'il s'agit de débats sur la gouvernance publique, il a réussi le tour de force de conserver son siège au sein de la nouvelle Assemblée nationale après la fin du mandat du CNT, le Conseil national de Transition. **Ce qui/Cela/Ce succès** accroît inmanquablement son influence sur la scène publique.

On ne peut répondre à la question du type d'anaphore que sur la base de la relation de cohérence établie entre les deux entités. Le SN anaphorique *tout N* est rattaché à l'antécédent par une relation hyperonymique. *Tout* étant un marqueur de totalité, l'enchaînement se fait logiquement des hyponymes vers l'hyperonyme. Il n'y a pas de coréférence, le champ sémantique de l'expression anaphorique allant au-delà de celui de chacun des antécédents et de leur somme. On est dans la classe des relations subordonnantes. Il s'agit précisément de la généralisation (l'expression anaphorique est inférée à partir des antécédents), considérée par Cornish (2006) comme une relation d'expansion. C'est la relation

inverse de l'exemplification, que l'on peut obtenir dans les exemples cités *supra*, en inversant l'ordre des éléments. En effet, certains des énoncés illustratifs se prêtent à un emploi cataphorique. Au lieu de reprendre les éléments qu'elle chapeaute, l'expression référentielle est anticipée. Dans cette configuration, le « signe nécessaire à la compréhension d'un autre précède celui-ci au lieu de le suivre » (Perdicoyanni-Paléologou 2001, p.70).

(8)

La rencontre a réuni toutes personnes accoutumées à rechercher les causes profondes d'un évènement : historiens, journalistes, hommes politiques.

Sans l'information supplémentaire, la transformation cataphorique aboutit à des énoncés dont l'acceptabilité est discutable si le SN ne change pas de nombre.

(9)

Tout être doit tenir en mépris tous vices/tous les vices : la médiocrité, la corruption, le détournement, le laxisme, la paresse.

(10)

Tout être doit tenir en mépris tout vice : la médiocrité, la corruption, le détournement, le laxisme, la paresse.

En remplaçant *tout* par l'article défini, la construction anaphorique redevient appropriée, mais ne constitue plus une expression référentielle endophorique.

(11)

Tout être doit tenir en mépris le vice : la médiocrité, la corruption, le détournement, le laxisme, la paresse.

Avec *tout N*, la distance sémantique entre l'antécédent et l'anaphore est plus importante que dans une relation méronymique du type clocher/église, voiture/roue, porte/maison, etc. Le lien entre les deux entités n'est pas suffisamment étroit. *Personne* peut servir à désigner l'enfant, la femme, l'aveugle, le voleur, l'enseignant, etc. Il ne s'agit donc pas d'une anaphore associative au sens strict. On ne peut pas faire une analyse du type « s'il y a une maison, c'est qu'elle a une porte ». C'est plutôt à un processus de catégorisation (ou de recatégorisation) que l'on assiste si l'on considère par exemple la relation entre *vice* et ses illustrations. La relation de généralisation évoquée *supra* est ainsi confirmée. Le nom sous lequel les propositions sont catégorisées est à faible contenu sémantique. On est alors plus proche de l'anaphore résomptive conceptuelle telle qu'envisagée par Kara et Wiederspiel (2011). L'expression anaphorique reprend au moins deux propositions dont elle fait la somme. La délimitation de l'antécédent devient complexe. Il s'agit de reprendre sous la forme d'un SN une situation, un concept, d'où l'appellation d'anaphore conceptuelle. Concernant le sens de l'orientation, il n'est pas figé avec *tout N*. Mais l'orientation partie-tout est prépondérante. On passe du simple au complexe, de l'individuel au collectif, du détail au gros. Le choix du N anaphorique est conditionné par le contenu sémantique des antécédents : journalistes et historiens sont des *personnes*. Le critère de l'indéfinitude du *tout* qui ne serait pas possible pour la partie n'est pas opérant avec *tout N*. Il en va de même du recours à la question *quel N ?* qui semble

fonctionner pour les deux entités d'autant que si la question a pour objet l'expression anaphorique, la réponse pourrait être l'une ou l'autre des propositions antécédentes.

Conclusion

Ce qui retient l'attention dans l'étude de l'anaphore, c'est le sentiment d'avoir un concept bien complexe, par-delà la simplicité relative de sa définition. Cette complexité est traduite par une multiplicité de typologies aux frontières bien ténues, sous-tendues par une diversité de conceptions et d'approches. Mais quelle que soit la conception qu'on retient, l'intérêt que l'anaphore suscite demeure fort. Elle assure la cohésion et la cohérence du discours par divers liens. L'anaphore nominale, type le plus productif, fait montre d'une grande variabilité lexicale grâce à laquelle elle occupe diverses fonctions discursives au-delà de l'acte référentiel. Elle a le pouvoir, à la différence de l'anaphore pronominale de modifier quelque peu l'antécédent en le chargeant d'informations nouvelles ou en le débarrassant de celles qui ne sont pas indispensables à la continuité de la chaîne référentielle. C'est pourquoi son interprétation obéit à un processus dynamique. Le recours de *tout N*, s'explique par la difficulté à trouver un syntagme nominal qui permette de condenser plus d'une proposition antécédente à la fois. De là se dégage la valeur résomptive du SN, rendue possible par la détermination par tout. La marque du pluriel participe également de cet élan englobant, puisque le SN se trouve à la clôture d'une séquence énumérative.

Références bibliographiques

- Charolles, M. (1995). Cohésion, cohérence et pertinence du discours, *Travaux de Linguistique*, (29), 125-151
- Charolles, M. & Choï-Jonin, I. (1995). Les sn indéfinis peuvent-ils fonctionner comme anaphores associatives ?, *Cahiers de praxématique*, (24), [En ligne], consulté le 24 février 2016, URL : <http://praxématique.revues.org/3027>
- Cornish, F. (2006). Relations de cohérence et anaphores en contexte interphrastique : une symbiose parfaite, *Langages*, (3)163, 37-55
- Flaux, N. (2008). Les pronoms indéfinis en français : une classe à (re)définir, *Travaux de linguistique*, (1)56, 7- 46
- Flaux, N. & Van de Velde, D. (1997). Tous ensemble, chacun séparément, *Langue française*, (116), 33-48
- Koama, C. (2016). Toute chose en question : entre nombre et sens, *Expressions*, (2), 125-135
- Kara, M. & Wiederspiel, B. (2011). Anaphore résomptive conceptuelle et mémoire discursive : entre identité et altérité, *Itinéraires*, (2) [En ligne], consulté le 29 novembre 2021, URL: <http://journals.openedition.org/itineraires/134>
- Kleiber G. (2011). La quantification universelle en trio: tous les, chaque et tout, *Studii de lingvistica*, (1), 139- 157
- Kleiber, G. et al. (1993). Anaphore associative: dans quel sens « roule»-t-elle?, *Revue québécoise de linguistique*, (22)2, 139-162

- Perdicoyanni-Paleologou, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française, *Revue québécoise de linguistique*, (29)2, 55-77
- Rigel, M. *et al.*, (2016). Grammaire méthodique du français, Presses universitaires de France, Paris
- Salles, M. (2010). Anaphore associative et relations de cohérence : une expression particulière de la relation Assertion-Indice, *Discours*, 6 [En ligne], consulté le 19 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/discours/7739>
- Sana, A. Z. (2017). L'anaphore associative méronymique et l'ellipse grammaticale, thèse de doctorat, université Sorbonne, Paris